

PROVINCE OF }  
LOWER-CANADA. }

## HOUSE OF ASSEMBLY,

QUEBEC, Saturday, 21st January 1826.

Message for at-  
tending the Govern-  
or.

**A** Message by Chevalier Robert D'Estimauville,  
Esquire, Gentleman Usher of the Black Rod:—

Mr. Speaker,

I am ordered to acquaint this Honourable House,  
that His Excellency the Governor in Chief commands  
their immediate attendance in the Upper House of the  
Legislature.

The House at-  
tend the Govern-  
or.

Accordingly Mr. Speaker, with the House, went up  
to attend His Excellency in the Legislative Council  
Chamber.

And being returned ;

James Leslie,  
Esquire, takes  
his Seat.

James Leslie, Esquire, Member for the East Ward  
of Montreal, having previously taken the Oath accord-  
ing to Law, and subscribed before the Commissioners  
the Roll containing the same, took his Seat in the  
House.

On Motion of Mr. Neilson, seconded by Mr.  
Bureau,

Bill to regulate  
the Fees of the  
Clerks of the  
Markets.

Ordered, That Mr. Neilson have leave to bring in a  
Bill to regulate and grant for a limited time certain  
Fees to the Clerks of the Markets in the Cities of  
Quebec and Montreal, and in the Town of Three Rivers.

Received, and  
read the first  
time.

He accordingly presented the said Bill to the House,  
and the same was received, and read the first time.

Ordered, That the said Bill be read a second time  
on Wednesday next.

Mr. Speaker re-  
ports the Govern-  
or's Speech.

Mr. Speaker then reported that, when this House  
did attend His Excellency the Governor in Chief this  
day, in the Legislative Council Chamber, His Excellency  
was pleased to make a Speech to both Houses of the  
Provincial Parliament, of which Mr. Speaker said he  
had, to prevent mistakes, obtained a Copy, which he  
read to the House, and is as followeth :

Gentlemen of the Legislative Council,  
Gentlemen of the House of Assembly,

The Speech.

The Provincial Parliament has seldom met under  
circumstances more interesting to the Country at large,  
or when contentment and happiness more generally  
prevailed in all parts of it.

We see a People grateful for the blessings which  
Providence has poured upon them, and sensible of the  
many advantages they enjoy under their Laws; but  
it must, at the same time, be evident to us all, that the  
rapidly improving state of this Province calls for new  
measures calculated to give encouragement where a  
disposition to Industry and Enterprise is so manifest  
and so general.

It becomes my duty, therefore, to call your attention  
to these, as principal subjects for your enquiries in this  
Session. They are more peculiarly important at this  
time when the Imperial Parliament has made so great  
a change in the Commercial Policy of the State, by  
opening to the Colonies an almost unlimited participa-  
tion in all the advantages of Trade hitherto reserved for  
the Mother Country.

In affairs of such immediate and deep consequence  
to the Province, I shall hope to receive that support  
and assistance which you are well qualified to give me,  
and by which the Country shall feel the benefits that  
always result from a cordial cooperation in the several  
Branches of the Legislature.

Vol.—35.

Gentlemen

PROVINCE DU }  
BAS-CANADA. }

## CHAMBRE D'ASSEMBLEE,

QUEBEC, Samedi, 21e. Janvier 1826.

**M**ESSAGE par Chevalier Robert D'Estimauville,  
Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge  
Noire:—

Message pour se  
rendre auprès du  
Gouverneur.

Mr. l'Orateur,

J'ai ordre d'informer cette Honorable Chambre que  
Son Excellence le Gouverneur en Chef commande sa  
présence immédiate dans la Chambre Haute de la Lé-  
gislation.

En conséquence Mr. l'Orateur et la Chambre se  
sont rendus auprès de Son Excellence dans la Cham-  
bre du Conseil Législatif.

La Chambre se  
rend auprès du  
Gouverneur.

Et étant de retour ;

James Leslie, Ecuyer, Membre pour le Quartier  
Est de Montréal, ayant préalablement prêté le Ser-  
ment, conformément à la Loi, et souscrit, devant les  
Commissaires, le Rôle qui le contient, a pris son  
Siège dans la Chambre.

James Leslie,  
Ecuyer, prend  
son Siège.

Sur Motion de Mr. Neilson, secondé par Mr. Bu-  
reau,

Ordonné, Que Mr. Neilson ait la permission d'intro-  
duire un Bill qui règle et accorde pour un tems  
limité certains Honoraires aux Clercs des Marchés  
dans les Cités de Québec et de Montréal, et dans la  
Ville des Trois-Rivières.

Bill pour régler  
les Honoraires  
des Clercs des  
Marchés.

Il a en conséquence présenté ledit Bill à la Cham-  
bre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Reçu, et lu pour  
la première fois.

Ordonné, Que ledit Bill soit lu une seconde fois  
Mercredi prochain.

Mr. l'Orateur a alors fait rapport que lorsque cette  
Chambre s'étoit rendue ce jour auprès de Son Excel-  
lence le Gouverneur en Chef, dans la Chambre du  
Conseil Législatif, il avoit plû à Son Excellence de  
faire une Harangue aux deux Chambres du Parle-  
ment Provincial, et que pour prévenir des erreurs il  
en avoit obtenu une Copie, qu'il a lue à la Chambre,  
et elle est comme suit, savoir :

Mr. l'Orateur  
fait rapport de la  
Harangue du  
Gouverneur.

Messieurs du Conseil Législatif, et  
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Le Parlement Provincial a été rarement convoqué  
sous des circonstances plus intéressantes pour le Pays  
en général, et dans un tems où toutes ses parties jouis-  
soient d'un contentement et d'un bonheur plus univer-  
sel.

La Harangue.

Nous voyons un Peuple reconnoissant des bien-  
faits que la Providence a répandus sur lui, et convain-  
cu des grands avantages dont il jouit sous ses propres  
Lois : mais en même tems il doit nous paroître évi-  
dent que l'accroissement rapide de cette Province  
exige des nouvelles mesures calculées à encourager  
l'industrie et l'esprit d'entreprise si marqué et si  
général.

Il est donc de mon devoir d'appeler votre attention  
sur ces objets comme les plus dignes de vos délibéra-  
tions dans la présente Session : ils sont plus particu-  
lièrement importants à cette époque, lorsque le Parle-  
ment Impérial vient de faire un si grand changement  
dans les Relations commerciales de l'Etat, en faisant  
participer les Colonies d'une manière presque illimitée  
à tous les avantages du Commerce, ci-devant réservés  
à la Mère-Patrie.

Dans des affaires d'un intérêt si grand et si pressant  
pour cette Province, j'espère recevoir ce support et  
cette assistance que vous êtes si bien qualifiés à me  
donner, et au moyen desquels le pays éprouvera les  
avantages qui doivent toujours résulter d'une coopéra-  
tion cordiale dans les diverses Branches de la Legisla-  
ture.

Messieurs